

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE D'INGENIEUR PRINCIPAL DES
LABORATOIRES UNIVERSITAIRES**

L'An Deux Mille Vingt-Cinq (2025) et le Vingt-Sept (27) du mois de Mai, s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur Principal des Laboratoires Universitaires, et ce conformément aux dispositions de la décision N° 102 du 10/02/2025.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed, Recteur de l'U. M. M. T. O. (Président)
Monsieur HAMADA Boudjema, Chef du centre (membre)
Monsieur YOUSFI Mohamed Akli, Correcteur (membre)
Madame YAHIAOUI Karima, Correctrice (membre)

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 102 du 10/02/2025, de l'Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou portant ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur Principal des Laboratoires Universitaires sus cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (La Faculté des Hydrocarbures et de la Chimie, de l'Université M'Hamed BOUGARA de Boumerdès (UMBB)).

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (04 postes ouverts).

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel sus cité.

4° - Les candidats ayant obtenus la même moyenne sont départagés par le coefficient le plus élevé en application de l'article 09 de l'arrêté du 05/12/2019 fixant le cadre d'organisation des concours,

examens et teste professionnels pour l'accès à certains grades appartenant au corps communs institutions et administrations publiques.

-Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire.

- Liste d'admission définitive par ordre de mérite :

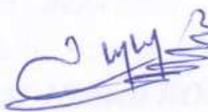
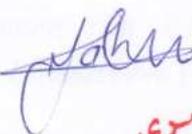
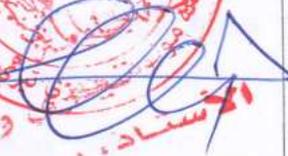
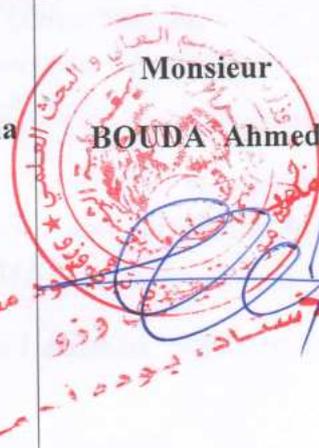
KHADRAOUI Dalila épouse HOUARI	15,57	} Le départage par le coefficient le plus élevé
LATEB Zahia	15,57	
HELAL Nadia	14,36	
BOUAZZOUNI Khadidja épouse IAZOURENE	14,29	

-Liste d'attente par ordre de mérite :

AIT BRAHAME Souhila	13 ,86
KASMI Safia	13,21
MAZI Damia épouse CHAOUCHI	13,14
HADBI Malha	12,29

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury

Le Chef du centre (membre)	Le correcteur (membre)	La correctrice (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président)
Monsieur HAMADA Boudjema عميد كلية المحروقات والكيمياء السيد: حمادة بوجمعة	Monsieur YOUSFI Mohamed Akli 	Madame YAHIAOUI Karima 	Monsieur BOUDA Ahmed  

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.